

Accord de facilitation des échanges (AFE) Le comité national en formation

F.A.

Libreville/Gabon

UN séminaire national de formation se déroule depuis lundi dernier à Libreville. Il porte sur l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant la facilitation des échanges. Celui-ci entre dans le cadre du programme d'appui mis en place par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) au profit de certains pays en développement, en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.

Les travaux dudit séminaire ont, entre autres, pour objectifs de revisiter l'Accord pour en comprendre le contenu, prendre connaissance des bonnes pratiques agrégées sur la mise en œuvre de l'Accord et échanger sur les outils didactiques concourant à cette mise en œuvre entre les experts de l'OMC, du Cnuced et les



Photo : F.A.

La formation est placée sous la houlette de Céline Bacrot, expert du CNUCED.

représentants des secteurs public et privé. Quatre jours durant, les participants vont prendre part audit séminaire, qui constitue le premier module de formation du programme intitulé "L'opérationnalisation du Comité national de facilitation des échanges (CNFE) et les normes in-

ternationales". « En décembre dernier, le Gabon a ratifié l'accord sur la facilitation des échanges. Et ce dernier est entré en vigueur le 22 février 2017. A la suite de cette entrée en vigueur, il faut qu'il y ait d'autres activités. Notamment mettre en place le Comité national de facilitation,

qui comprend les secteurs privé et public, afin que cet accord soit rendu effectif sur le marché gabonais. Donc, rendre opérationnel, c'est mettre à contribution les parties prenantes pour la mise en œuvre de cet accord », a expliqué le directeur général du Commerce, Viérin Georges Iboudah.

L'expert du Cnuced est revenu sur les avantages de la facilitation des échanges. « Elle peut booster votre compétitivité en profitant pleinement des opportunités commerciales, en facilitant le commerce pour réduire les coûts. De plus, elle permet de contribuer à une meilleure efficacité des

institutions publiques, en mettant en place un système de gouvernance, de transparence et de simplification des procédures administratives. Ceci requiert, évidemment, un partenariat fort entre le secteur privé et le secteur public. Seul celui-ci permettra d'obtenir les résultats escomptés. Car, le secteur privé connaît la réalité du terrain. Les deux secteurs économiques vont de pair », a expliqué l'expert du Cnuced, M. Bacrot.

Au terme de ce séminaire, les participants devront monter le corpus juridique qui sera mis en place pour l'opérationnalisation de ce comité. « J'exprime le vœu que ces jours de travaux soient mis à profit, non seulement pour accentuer l'intérêt sur les questions abordées, consolider les acquis, mais aussi valoriser les compétences pour préserver nos intérêts commerciaux », a souhaité le secrétaire général adjoint 2, Barthélémy Ngoulakia, représentant le ministre du Commerce.

Akewa
eau de source

Un moment pour Nos Dames de cœur

Du 26 au 28 mai 2017,
à l'Esplanade de l'hôtel Mont de Cristal en face du commissariat central, venez célébrer la **Fête des mères.**

MAGGI

Akewa